

Consignes aux auteurs pour la préparation des manuscrits des articles en français

Veillez soumettre votre article sous forme de document Microsoft Word, sauvegardé en .doc plutôt qu'en .docx.

Votre manuscrit ne doit pas dépasser 7 000 mots, notes comprises.

Avec votre article, vous êtes prié de fournir un bref résumé, en français ou en anglais comme vous préférez, de moins de 100 mots ainsi qu'une notice de deux ou trois phrases sur votre affiliation institutionnelle et vos publications récentes.

Mise en forme

Nous vous prions de suivre les consignes suivantes en ce qui concerne la mise en forme de l'article :

Format de document: US Letter (21,6 cm x 27,9 cm; 8 ½ pouces x 11 pouces).

Marges: 2,54 cm de chaque côté.

En double interligne partout (dans le texte de l'article, y compris dans les citations, ainsi que dans les notes et la liste des ouvrages cités).

Police et taille des caractères : Times New Roman 10 points.

Utiliser la tabulation pour les alinéas en début de paragraphe (et non la barre d'espace).

Ne sauter une ligne à la fin d'un paragraphe que dans le cas où il s'agit de marquer le début d'une section

Citations courtes (1, 2 ou 3 lignes): entre guillemets français (« ») dans le corps du texte. Citations longues (4 lignes et plus): sans guillemets, isolées dans un paragraphe séparé, avec un retrait (indentation) de 1,27 cm (= ,5 pouce) à gauche à tout le bloc de texte. Tout ajout ou modification dans une citation doit être placé entre crochets droits []. Toute coupure (d'un mot ou d'un passage) dans une citation doit être signalée par cette indication: [...].

Utiliser les guillemets français : « ». N'utiliser les guillemets anglais “ ” qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets.

Accentuer les majuscules.

Utiliser les notes de fin de document, numérotées avec des chiffres arabes (1,2,3, etc.), plutôt que les notes de bas de page. Les créer avec la fonction «Insérer une note de bas de page» de Word plutôt que manuellement. Placer

l'appel de note avant toute ponctuation et à l'intérieur des guillemets (s'il y a lieu). Mettre un point à la fin de la note.

Illustrations

Fournir les fichiers des illustrations (des préférence, en .tiff ou .jpg) avec une résolution d'au moins 300 dpi.

Traitement des références bibliographiques

Soit suivre **le style MLA (8e édition du MLA Handbook)** qui prévoit des références courtes entre parenthèses dans le texte de l'article comme cela (Dupont 32), accompagnées d'une liste des ouvrages cités, soit **identifier les sources citées dans les notes de fin** d'article en utilisant les formes suivantes:

Un livre

(Première référence dans une note)

Jacques Derrida, *Marges de la philosophie*, Minuit, 1972, p. 42.

(Références ultérieures) Derrida, *Marges* p. 42.

Article dans une revue:

(première référence dans une note)

Béatrice Pau-Heyriès, « Le marché des cercueils après-guerre 1918–1924. » *Revue historique des armées*, no. 224, 2001, pp. 65–80.

(Références ultérieures) Pau-Heyriès, « Le marché ».

Un document publié sur le web :

(Première référence dans une note)

Pierre Lemaître, « Un entretien avec Pierre Lemaître ». Blog de Bernard Gensane, *Mediapart*, blogs.mediapart.fr/bernard-gensane/blog/040414/un-entretien-avec-pierre-lemaitre.

(Références ultérieures) Lemaître, « Un entretien ».